

# **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024**

## **NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE**

Mars 2024

Le budget supplémentaire est traditionnellement destiné à la reprise des résultats et des reports de crédits de l'exercice précédent.

En 2024, il est particulièrement marqué par le report du résultat 2023 qui permet de dégager des marges de manœuvre pour la réalisation d'investissement nouveaux.

## **I. LE BUDGET PRINCIPAL**

Le Budget supplémentaire 2024 du « Budget principal » de la ville s'équilibre à hauteur de **14 962 522 €** dont :

Section de fonctionnement : **2 724 925 €**

Section d'investissement : **12 237 597 €**

### **1.1 Les recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement sont principalement marquées par :

- La reprise du résultat de l'exercice 2023 pour un montant de 2 134 585 € ;
- L'ajustement des prévisions des produits de la fiscalité et de la DGF (260 740 €)
- Le réajustement des prévisions de recettes suite aux résultats de l'année 2023 (329 600 €).

Chapitre	BP 2024	B.S. 2024	Total 2024
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		2 134 585	2 134 585
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	250	5 000	5 250
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	162 000		162 000
70 VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	3 263 750	297 600	3 561 350
73 IMPOTS ET TAXES	180 200		180 200
731 FISCALITES LOCALES	33 599 000	189 500	33 788 500
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 304 360	71 240	3 375 600
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	759 010	27 000	786 010
76 PRODUITS FINANCIERS	10		
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000		5 000
<b>Total</b>	<b>41 273 580</b>	<b>2 724 925</b>	<b>43 998 495</b>

**70 : Produit des services**

Les recettes des services offerts à la population sont ajustées de 297 600 € pour prendre en compte les évolutions d'exécution constatées en 2023, notamment au titre du stationnement et de l'occupation du domaine public.

**731 : Impôts et taxes**

Les prévisions relatives à la fiscalité directe sont ajustées à hauteur de 189 500 du fait du réajustement des prévisions de recettes suite au constat d'exécution 2023 pour les taxes sur l'électricité, la surtaxe sur les eaux minérales, la taxe de séjour et le prélèvement sur les jeux.

**74 : Dotations, subvention et participations**

Il s'agit de l'actualisation du montant de DGF sur la base des éléments de calcul 2024.

**75 : Autres produits de gestion courante**

Les produits sont ajustés en fonction des évolutions constatées en 2023 sur les loyers perçus par la ville et les redevances des délégataires de service public.

## 1.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses du budget supplémentaire 2024 sont principalement marquées par l'inscription de crédits consécutifs à l'ajustement des besoins de fonctionnement, des reversements de la taxe de séjour à Arcachon Expansion et au Conseil Départementale suite à la perception des recettes.

Chapitre	BP 2024	B.S. 2024	Total 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 736 490	70 360	7 806 850
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 205 100	0	17 205 100
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 844 000	132 500	2 976 500
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 022 830	2 471 355	7 494 185
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 440 000		2 440 000
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 878 160	30 710	4 908 870
66 CHARGES FINANCIERES	1 142 000	0	1 142 000
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000	20 000	25 000
<b>Total</b>	<b>41 273 580</b>	<b>2 724 925</b>	<b>43 998 505</b>

**011 : Charges à caractère général**

Les prévisions budgétaires relatives aux charges de fonctionnement courant (fluides, petits équipements et matériels, fournitures, prestations de services...), sont abondées de 70 360 € du fait du réajustement de divers postes (consommations d'électricité, petites fournitures et équipement, maintenance, assurances, formations, manifestations autour des jeux olympiques...).

**014 Atténuation de produits (Reversement de fiscalité)**

Ce chapitre est ajusté afin de permettre les reversements de taxe de séjour à Arcachon Expansion et au Conseil départemental parallèlement au réajustement opéré en recettes et d'actualiser le montant relatif au prélèvement loi SRU suite à sa notification par l'État.

**65 Autres charges de gestion courante**

Ce chapitre est principalement marqué par des droits d'utilisation d'applications informatiques.

**67 Charges exceptionnelles**

Une somme de 20 000 € est inscrite correspondant à l'annulation de titres sur exercices antérieurs.

**023 : Virement à la section d'investissement**

Au vu de ce qui précède, le virement à la section d'investissement est abondé de 2 471 355 €.

### 1.3 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont essentiellement marquées par :

- La constatation du résultat antérieur reporté 3 093 633 €
- L'augmentation du virement de la section de fonctionnement de 2 471 355 €.
- L'inscription de subventions attendues (141 155 €) et d'un complément au niveau du FCTVA de 100 000 €.
- L'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement de 2023 en investissement pour 4 123 616€;
- La reprise des reports 2023, pour 2 307 838 €;

Chapitre	BP 2024	B.S. 2024	REPORTS	Total 2024
<b>001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>		<b>3 093 633</b>		<b>3 093 633</b>
<b>021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 022 830</b>	<b>2 471 355</b>		<b>7 494 185</b>
<b>024 CESSIONS</b>				-
<b>040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>2 440 000</b>			<b>2 440 000</b>
<b>041 OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>100 000</b>			<b>100 000</b>
<b>10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	<b>1 680 000</b>	<b>4 223 616</b>		<b>5 903 616</b>
<b>13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>	<b>260 000</b>			<b>260 000</b>
<b>16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	<b>8 318 500</b>			<b>8 318 500</b>
<b>45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>3 130 000</b>		<b>2 192 524</b>	<b>5 322 524</b>
<b>14 BATIMENTS CULTUELS</b>			<b>115 314</b>	<b>115 314</b>
<b>17 ACCES HANDICAPES</b>	<b>90 000</b>			<b>90 000</b>
<b>200 VOIRIE</b>	<b>356 000</b>	<b>- 41 000</b>		<b>315 000</b>
<b>600 EQUIPEMENTS ET BATIMENTS SCOLAIRES</b>		<b>1 295</b>		<b>1 295</b>
<b>700 EQUIPEMENTS ET BATIMENTS SPORTIFS</b>		<b>860</b>		<b>860</b>
<b>100 INFRASTRUCTURES SOCIALES</b>		<b>150 000</b>		<b>150 000</b>
<b>25 AUTRES EQUIPEMENTS</b>		<b>30 000</b>		<b>30 000</b>
<b>Total</b>	<b>21 397 330</b>	<b>9 929 759</b>	<b>2 307 838</b>	<b>33 634 927</b>

## 1.4 Les dépenses d'investissement

Comme en recettes, les dépenses d'investissement se caractérisent par :

- La reprise des reports sur les opérations d'équipement et financières 2023, pour 7 727 096 € pour les opérations d'équipement et 1 797 992 € pour les opérations pour compte de tiers (école Paul Bert et piste cyclable bd Veyrier Montagnères) ;
- L'inscription d'opérations nouvelles à hauteur de 2 712 510 €, détaillées ci-après.

Chapitre	BP 2024	B.S. 2024	REPORTS	Total 2024	Observations
200 VOIRIE	5 122 000	1 885 750	3 120 451	10 128 201	Reconstruction et entretien des voiries
300 ACQUISITIONS IMMOBILIERES	800 000	0	2 982	802 982	
400 MATERIEL DE TRANSPORT	138 000	46 300	59 501	243 801	Véhicules divers et grosses réparations
500 EQUIPEMENTS DES SERVICES TECHNIQUES	200 000	36 300	41 112	277 412	Equipements et bâtiments des services techniques et logistique
600 EQUIPEMENTS ET BATIMENTS SCOLAIRES	246 000	0	148 771	394 771	
700 EQUIPEMENTS ET BATIMENTS SPORTIFS	400 000	100 000	473 816	973 816	Travaux divers sur les équipements sportifs de la ville
100 INFRASTRUCTURES SOCIALES	2 033 450	16 130	21 225	2 070 805	Equipement Crèche Engrémy et Arcachon Santé
11 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	2 212 700	-195 000	1 506 425	3 524 125	Ajustement crédits opération Luxembourg en fonction de l'avancement
13 OPERATIONS D'URBANISME	42 000	22 500	40 401	104 901	Etudes diverses d'urbanisme
14 BATIMENTS CULTUELS	26 800	56 000	23 277	106 077	Travaux Basilique Notre Dame suite aux dégâts de la tempête de Novembre 2023
15 EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS	150 000	136 500	200 278	486 778	Equipement informatique et de communication et mobilier divers
16 CIMETIERES	57 500	16 000	4 245	77 745	Equipement du service
17 ACCES HANDICAPES	60 000	0	45 119	105 119	
18 JETEES	365 700	0	110 009	475 709	Plan de rénovation et mise en sécurité des jetées
20 ESPACES VERTS	79 000	36 000	42 224	157 224	Aménagements extérieurs du Parc Mauresque
21 PROPLETE	605 800	0	316 429	922 229	
22 ECLAIRAGE PUBLIC	200 500	250 000	36 497	486 997	Mise en place de la télégestion sur éclairage public
24 PLAGES	12 000	50 000	42 291	104 291	Travaux sur perrés
25 AUTRES EQUIPEMENTS	282 650	37 070	39 949	359 669	Equipements de la police Municipale et extension du système de vidéoprotection
27 AUTRES BATIMENTS	35 000	0	129 555	164 555	
30 OPERATIONS URBAINES	0	0	13 773	13 773	
35 MAISONS DE QUARTIER	4 500	0	12 896	17 396	
39 BATIMENTS ASSOCIATIFS ET CULTURELS	164 300	5 000	16 242	185 542	Equipements complémentaires MA AT
42 DEVELOPPEMENT DURABLE	2 112 430	213 960	1 279 628	3 606 018	Compléments opérations diverses (vélos, gestion du patrimoine arboré, création îlots de fraîcheurs, enfouissement des réseaux ...)
<b>TOTAL</b>	<b>15 350 330</b>	<b>2 712 510</b>	<b>7 727 096</b>	<b>25 789 936</b>	

## II. LES BUDGETS ANNEXES

Le budget supplémentaire des budgets annexes traduit principalement l'affectation et la reprise des résultats ainsi que, le cas échéant, la reprise des reports de crédits.

Les budgets annexes s'équilibrent en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Le budget annexe des Salles :

- **87 011,70 € en fonctionnement**
- **189 459,37 € en investissement**

Le budget supplémentaire de ce budget qui retrace les dépenses et les recettes liées à l'activité de location de salles, et notamment le Tir au Vol, est marqué par la reprise et l'affectation des résultats et des reports 2023, ainsi que par l'inscription de crédits d'investissement complémentaires en vue de la réalisation de travaux divers d'entretien.

Le budget annexe des locations de bâtiments à Arcachon Expansion

- **240 983,27 € en fonctionnement**
- **352 130,16 € en investissement**

Il s'agit principalement de la reprise et de l'affectation des résultats et des reports 2023 liées aux Palais des Congrès et à l'Olympia, appartenant à la ville, et loués à l'établissement public Arcachon Expansion ainsi que l'inscription d'opération de travaux divers destinés au maintien et à l'amélioration des bâtiments.

Le budget annexe des locations de bâtiments à l'Etat

- **353 052,44 € en fonctionnement**
- **351 885,37 € en investissement**

Il s'agit principalement de la reprise et de l'affectation des résultats et des reports 2023 portant sur les bâtiments de l'hôtel des impôts, des locaux de l'IEN et de la Sous-Préfecture qui appartiennent à la ville et sont loués aux différents services de l'Etat ainsi que par la revalorisation des dépenses de fluides, d'autres frais divers et de la taxe foncière.



Le budget annexe du stationnement payant

· **8 030,48 € en fonctionnement**

· **8 525,80 € en investissement**

Il s'agit principalement de la reprise et de l'affectation des résultats et des reports 2023 et de la revalorisation du contrat de crédit-bail du fait de l'évolution des taux d'intérêt.

Le budget annexe du Marché Municipal

· **72 816,38 € en fonctionnement**

· **196 448,54 € en investissement**

Il s'agit principalement de la reprise et de l'affectation des résultats et des reports 2023 par la revalorisation des dépenses de frais divers et l'inscription de travaux d'aménagement et de maintien du bâtiment.